



Cultures fruitières – Août 2016

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateurs filières : Sébastien Cadet, Guillaume Maratchia

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiologie : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : la faible pluviométrie de l'Ouest de l'île favorise les populations de cochenilles (*Icerya seychellarum*) et les attaques précoces de thrips sur manguiers.

Agrumes : ramasser les fruits au sol pour diminuer la population de mouches des fruits.

Banane : l'augmentation des températures favorise le cycle des charançons.

Fraise : début de piqûres de *Drosophila suzukii* dans les parcelles.

Manguier : forte pullulation de la cochenille *I. seychellarum* dans les parcelles.

Papayer : tarsonème dans les parcelles de l'Ouest.

Météorologie

Tableau 1 : relevés d'août 2016 comparés aux moyennes décennales du mois d'août.

Poste	Pont Mathurin	Lycée Saint-Paul	Saint-Pierre (Pierrefonds)	Petite-Île	Saint-Benoît Rivière de l'Est
Températures moyennes décennales (°C)	20,7	20,2	20,5	20,3	19,7
Températures moyennes mensuelles (°C)	20,9	20,5	20,4	20,5	20,1
Pluviométrie décennale (mm)	19,2	11,2	28,7	71,6	239,8
Pluviométrie mensuelle (mm)	21,7	6,5	19	64,5	249,5

Les températures sont conformes aux moyennes saisonnières. Le déficit pluviométrique est très important dans la région Ouest et ce, depuis plusieurs mois.

Phénologie

Parcelle	Lieu-dit	Altitude	Espèce	Variétés	Stade
P1	Petite-Île	300 m	Agrumes	Mandarine, Tangor, Clémentine	Fin de récolte
P2	Petite-Île (Piton Bloc)	950 m	Agrumes	Mandarine, Tangor	Floraison
P3	Salazie	650 m	Agrumes	Tangor	Floraison
P4	Sainte Suzanne	150 m	Ananas	Victoire	Grossissement des fruits
P5	Bérive	600 m	Ananas	Victoria	Grossissement des fruits
P6	Bassin-Plat	80 m	Banane	Grande Naine	Récolte
P7	Mont Vert les Hauts	850 m	Fraisier	Agathe, Camarosa	Récolte (troisième bouquet)
P8	Grand Tampon	1050 m	Fraisier	Agathe, Camarosa, Charlotte	Récolte (troisième bouquet)
P9	Grand Fond Saint-Gilles	50 m	Manguier	José, Américaine	Fin de nouaison
P10	Cambaie	200 m	Manguier	José, Américaine	Début de nouaison
P11	Pierrefonds	50 m	Manguier	José	Début de nouaison
P12	Etang Salé	30 m	Papayer	Solo	Grossissement des fruits
P13	Hermitage Saint-Gilles	30 m	Papayer	Gros papayer	Grossissement des fruits

Etat phytosanitaire des cultures

Dans les tableaux ci-dessous, les notations sont exprimées, soit en pourcentage d'organes occupés ou piqués, soit avec une échelle de notation des dégâts.

Echelle de notation des dégâts : 0 : absence ; 1 : faible présence ; 2 : attaque moyenne ; 3 : forte attaque.

Légende pour l'évaluation des risques :

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

• Agrumes

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Phytopte (<i>Phyllocoptruta oleivora</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits occupés	Risque nul : pas de population recensée, la période hivernale est peu propice.
Tarsonème (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits occupés	Risque nul : pas de population recensée, la période hivernale est peu propice
Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 15 % feuilles occupées	Risque nul : pas de foyer recensé
Cochenille farineuse des Seychelles (<i>Icerya seychellarum</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	Risque faible : pas de population recensée.
Pou rouge de Californie (<i>Aonidiella aurantii</i>)	P1 : 16 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	Risque moyen : début de colonisation mais la population reste en dessous du seuil de nuisance.
Mouches des fruits (<i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits piqués	Risque nul : il faut garder une bonne prophylaxie par le ramassage des fruits au sol et leur élimination de la parcelle.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 5 % de jeunes fruits occupés	Risque nul : les fruits d'un diamètre supérieur à 40 mm ne sont pas sensibles aux piqûres.



Aonidiella aurantii sur fruits (D. Vincenot, CA)

- Fraisier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	P7 : 5 % P8 : 5 %	> 10 % feuilles occupées	Risque moyen : les températures encore fraîches sont peu favorables au cycle de l'acarien.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P7 : 2 % P8 : 5 %	> 10% feuilles occupées	Risque moyen : les températures encore fraîches sont peu favorables au cycle du thrips.

Situation à la fin du mois d'août dans les parcelles de fraisiers.

Lieu	Altitude	Présence de fruits piqués
Mont Vert les Hauts	680 m	oui
Mont Vert les Hauts	900 m	oui
Grand Tampon	920 m	oui
Bras Creux	1 130 m	oui
Tévelave	860 m	oui
Trois-Bassins	970 m	oui
Beaumont Sainte-Marie	850 m	oui

Remarque :



Lors des années précédentes, nous avons observé que *Drosophila suzukii* était absente de juin à août sur un réseau de 5 parcelles. Puis à partir de septembre, des individus émergeaient avec un pic au mois d'octobre au Tévelave et au mois de décembre au Tampon. Il faut donc rester vigilant. Dès les premières piqûres, il convient de mettre rapidement en place le piégeage et les mesures prophylactiques pour diminuer l'impact des drosophiles. **Plus d'infos** : <http://www.bsv-reunion.fr/?p=1897>

- Manguier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille farineuse des Seychelles (<i>Icerya seychellarum</i>)	P9 : 30 % P10 : 5 % P11 : 30 %	> 30 % feuilles occupées	Risque élevé : il faut maintenir la présence d'un enherbement sous la frondaison des arbres. La coccinelle <i>Rodolia chermesina</i> est de retour dans un grand nombre de vergers.
Cécydomyie des fleurs (<i>Erosomyia indica</i>)	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 2 piqûres par inflorescence	Risque nul : le stade début nouaison est peu propice aux piqûres des cécidomyies.

Punaise des fleurs (<i>Orthops palus</i> et <i>Taylorilygus apicalis</i>)	P9 : 1 P10 : 2 P11 : 1	> 3 punaises/battage	Risque moyen : maintenir une vigilance sur les floraisons tardives des vergers du Sud de l'île.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P9 : > 1 % P10 : 0 % P11 : 0 %	1 % fruits avec dégâts	Risque élevé : le stade nouaison est particulièrement sensible surtout en cette période de sécheresse et de vents forts. (voir BSV juillet 2016).

La cochenille des Seychelles (*Icerya seychellarum*)

1. Situation des parcelles

Ci-dessous le tableau de notation de la présence de la coccinelle (*Rodolia chermesina*) et de la cochenille (*Icerya seychellarum*). Les relevés ont été effectués à la fin août sur des parcelles de référence et sur des parcelles ponctuelles (hors réseau d'épidémiosurveillance).

Lieu	<i>Icerya seychellarum</i>	<i>Rodolia chermesina</i>
La Possession, Le Port	30 %	1
Cambaie, Sans Souci	5 %	2
Cap La Houssaye	15 %	1
Saint-Gilles Grand Fond	30 %	1
Les Avirons, Étang-Salé	30 %	2
Rivière Saint-Louis, Saint-Pierre	15 %	1

Pour la coccinelle : 0=absence, 1=présence faible, 2= présence moyenne, 3=forte présence.

2. Description

Voir photo ci contre



Icerya seychellarum (E. Lucas, CA)

3. Seuil de risque

Lorsque plus de 30 % du feuillage est occupé par la cochenille et que l'on note une absence de coccinelle *Rodolia*, les risques d'affaiblissement de l'arbre sont importants.

4. Évaluation du risque

Lors de fortes infestations, de la fumagine va se développer sur le miellat rejeté par les cochenilles sur les organes du manguier. S'il se développe sur les feuilles, ce champignon va impacter la photosynthèse. La période de pousses végétative du manguier est une période plus favorable à l'abondance des populations d'*Icerya seychellarum*. Les coccinelles *Rodolia* arrivent à réguler les populations d'*Icerya* lorsque les températures redeviennent plus chaudes.

5. Mesures prophylactiques

L'élimination des rameaux les plus atteints lors de la taille permet de diminuer les populations de cochenilles. L'agriculteur doit maintenir une couverture végétale sous frondaison le plus longtemps possible.

- Ananas

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille (<i>Dysmicoccus brevipes</i>)	P4 : 0 % P5 : 0 %	25 % plants infestés	Risque faible : les températures fraîches ne favorisent pas le développement de la cochenille.
Fonte des semis (<i>Phytophthora</i> sp.)	P4 : absence P5 : faible présence	Dès les premiers symptômes	Risque faible : les périodes sèches ne sont pas favorables au développement du Phytophthora.

- Papayer

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille du papayer (<i>Paracoccus marginatus</i>)	P12 : 0 % P13 : 0 %	> 10 % fruits occupés	Risque faible : le maintien d'un enherbement dans les parcelles de papayers favorise l'activité des auxiliaires.
Tarsonème (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	P12 : 5% P13 : 10%	> 10 % feuilles occupées	Risque moyen : la hausse des températures favorise le développement du tarsonème.

Contacts animateurs du réseau d'épidémiosurveillance cultures fruitières :
 Sébastien Cadet Tél : 0262 55 62 63 ; e-mail : sebastien.cadet@reunion.chambagri.fr
 Guillaume Maratchia, Tél : 0262 38 05 28 ; e-mail : guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr
 Chambre d'agriculture de La Réunion

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto